

Juin 2024

#09



À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal



www.ccvsa.fr

Vous êtes volontaire ?
REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS



Justine,
39 ans,
Caporal

Jean-Marc,
51 ans,
Caporal

**SAPEURS
POMPIERS
HAUT-RHIN**  **INCENDIE
SECOURS**

Pourquoi pas vous ?
www.sdis68.fr

Pour franchir le pas, contacter :



Dossier p4-5 : Le pôle santé

SOMMAIRE

- P.4 - 5 Dossier :**
Pour le maintien d'une médecine de proximité
- P.6 Économie :**
Opération de réhabilitation de la friche Gros Roman
- P.7 Tourisme :**
Un Tour de la Vallée permanent
- P.8 Habitat :**
Des aides en faveur du Bâti ancien
- P.9 Eau & assainissement :**
Création d'une station de production d'eau potable à Urbès
- P.10 Équipements sportifs :**
Des équipements rénovés !
- P. 11 Enfance :** Des actions à foison !
- P. 12 En Bref**



Horaires d'ouverture au public :
Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h30
Fermée le mercredi après-midi.



 Rejoignez-nous
sur Facebook

- À l'Unisson n°9 - Juin 2024
- Directeur de la publication : Cyrille AST
- Directrice de la communication : Anne Sylvia PISCHOFF-MARTINEZ
- Conseil Conception Rédaction : Auctavia Communication
- Conception graphique : grafikexpo.fr
- Impression : Publi H, certifié imprim'vert
6220 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m²
- Crédits photos : CCVSA

La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.



Madame, Monsieur,
Chers habitants de la vallée de Saint-Amarin,

Le 11 avril dernier, le Conseil communautaire a voté le budget de l'exercice 2024 marquant ainsi son entrée dans une période active de la mandature 2020-2026.

À l'ouverture du château de Wesserling, désormais réhabilité, succèdera, à la prochaine rentrée scolaire, celle d'un nouveau gymnase qui permettra la pratique sportive de nos collégiens et de nos associations dans d'excellentes conditions (coût de près de 2 Millions d'euros pour la collectivité – équipement cofinancé par la CeA).

En parallèle à ces réalisations, d'importants projets seront lancés.

Deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) verront progressivement le jour. L'une à Saint-Amarin, dans les bâtiments de l'ancienne trésorerie qui seront rénovés, et l'autre au cœur du Parc de Wesserling, au rez-de-chaussée de l'ancien musée du textile. Notre territoire bénéficiera alors de structures d'accueil de jeunes médecins généralistes qui pourront s'appuyer sur les professionnels de santé déjà implantés dans notre vallée (coût prévisionnel respectif d'environ 600 000 € HT et 1,6 Million d'euros HT – la CCVSA bénéficiera de subventions à hauteur de 80% de l'investissement total).

Notre centre nautique entrera également dans une phase de travaux, ce qui nécessitera sa fermeture au cours de l'année scolaire 2024-2025. Un complexe pérenne, moins coûteux et attractif sera opérationnel dès 2026 (investissement prévisionnel de 6,9 Millions d'euros – taux de subvention espéré : 60%).

Assurer l'avenir d'un territoire, c'est aussi et surtout sécuriser son approvisionnement en eau potable. Un traitement de potabilisation des eaux du captage du tunnel d'Urbès sera réalisé (investissement de plus de 2 Millions d'euros – la CCVSA sera accompagnée par nos financeurs à hauteur de 80%).

Nous contribuerons aussi à favoriser le développement économique en proposant aux entrepreneurs de nouveaux lots dans nos zones d'activités de Wesserling et Malmerspach.

Au niveau de votre quotidien, nous continuerons à œuvrer afin d'améliorer la qualité de nos services. L'ensemble des agents du multi-accueil, du périscolaire et du relais petite enfance se tiennent à la disposition des familles afin de répondre à leurs besoins.



Afin de réduire l'empreinte environnementale, un nouveau système de collecte des déchets ménagers et assimilés a été mis en place pour l'ensemble des 6 000 foyers de la vallée. Ce changement était nécessaire afin d'inciter de meilleures pratiques en matière de tri. Il répond également à la réglementation en vigueur en matière de droit du travail pour les professionnels, ainsi qu'à de l'obligation de traitement des biodéchets.

À l'approche de l'été, tous les acteurs du tourisme se préparent afin de valoriser du mieux possible notre magnifique vallée. Des points infos seront tenus sur nos sites majeurs : Lac de Kruth-Wildenstein, Markstein et Parc de Wesserling. Un projet de « Tour de la Vallée » en itinérance, en partenariat avec le Club Vosgien de Saint-Amarin, sera proposé à tous les amoureux de la randonnée.

Encore un peu plus, notre territoire se transforme. Il évolue afin de proposer de meilleurs services, dans un environnement responsable et plus attractif ! Fidèles à nos objectifs, nous poursuivons notre chemin pour faire de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) une Terre d'Avenir et un Territoire d'Ambitions !

Au nom de l'ensemble des élus et des agents de la CCVSA, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter des beaux jours qui s'annoncent et de passer d'agréables vacances.

Avec l'assurance de mon implication et de ma bienveillance,

Cyril AST
Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Saint-Amarin



Pour le maintien d'une médecine de proximité

Aujourd'hui, une attente forte émane des élus, des professionnels de santé et des habitants de la vallée qui connaissent de nombreuses difficultés pour se faire soigner par un praticien de médecine générale ou un spécialiste.

Face à ce constat, il est véritablement nécessaire pour notre territoire de structurer l'offre de santé avec l'appui des professionnels de santé.

Une collaboration active a permis l'implantation d'une maison de santé pluridisciplinaire multisite.

Ainsi, une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) a vu le jour et réuni des médecins ainsi que des professionnels paramédicaux.

Cette organisation a été labellisée en novembre dernier par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Dans ce contexte et après plusieurs temps d'échanges avec les différents acteurs (médecins, professionnels de la santé, CeA, ville de Saint-Amarin, Région Grand Est, Fonds européens, etc.),

la CCVSA, porteuse de ce projet ambitieux, a validé le choix d'implantation de cette maison de santé pluridisciplinaire sur 2 sites :

• Site de Husseren - Wesserling

Ancien musée de Wesserling dont le bâtiment appartient à la CeA. Concernant ce site, des négociations ont lieu actuellement entre les deux collectivités pour la mise en place d'un bail dont la forme et les caractéristiques restent à affiner.

• Site de Saint-Amarin

Ancienne trésorerie. Un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans a été conclu entre la Commune de Saint-Amarin, propriétaire du bâtiment, et la CCVSA.





Cette implantation permettra de proposer une offre élargie sur le territoire en matière de soins.

> La réhabilitation du Musée de Wesserling

en **Maison de Santé** va permettre de créer **des bureaux de consultations**.

En annexe, seront proposés **salle de téléconsultation, salle d'attente, secrétariat, salle de réunion et vestiaires**.

Plusieurs logements seront également alloués pour accueillir **médecins, internes et stagiaires**.



Plan du rez-de-chaussée



> La réhabilitation de la trésorerie de Saint-Amarin

en **Maison de Santé** va permettre de proposer des activités pluridisciplinaires : **kinésithérapie et cabinet d'infirmier**.

Sont aussi prévus **2 bureaux de consultations médicales**. L'un d'entre eux sera partagé entre une activité exercée par une **sage-femme** et un **médecin généraliste**.



Opération de réhabilitation de la friche Gros Roman

Pour la création de nouveaux locaux d'activités à Wesserling.

L'Hôtel d'entreprises du Parc de Wesserling connaît un succès important depuis de nombreuses années. La CCVSA a la chance d'avoir de nombreuses entreprises-locataires, fidèles et attachées à ce site. Cette réussite a été possible grâce à la réhabilitation de l'ancienne manufacture textile de Wesserling initiée il y a vingt ans. 35 000 m² ont été réhabilités pour accueillir des entreprises.

Les locaux disponibles sont devenus rares et la CCVSA a eu du mal à répondre favorablement aux nouvelles demandes d'implantation. Voilà pourquoi la Communauté de Communes a décidé de s'engager dans la création de nouveaux locaux. Pour y parvenir, elle réhabilite de grands ensembles restés en friche dans le Parc de Wesserling, comme le local n°17 de l'Hôtel Gros Roman.

Cet espace, composé d'environ 1 730 m² de locaux vétustes, est resté dans le même état depuis la fermeture de l'usine en 2003. La grande taille de l'ensemble immobilier ne lui a pas permis de répondre favorablement aux attentes des

entreprises. À proximité de ce local, se trouvait également une pré-station d'épuration industrielle, hors service depuis près de 30 ans. Verrue paysagère, elle impactait défavorablement l'ensemble de cette zone et posait également une problématique de pollution.

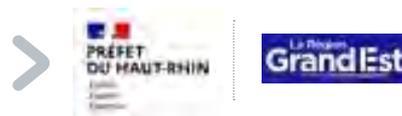
Le projet de création de locaux dans l'Hôtel Gros Roman a répondu à plusieurs objectifs complémentaires :

- réhabiliter une ancienne friche industrielle, sans consommer d'espaces naturels ou agricoles pour des projets économiques ;
- créer des locaux (5 lots) qui permettront d'accueillir de nouvelles entreprises, activités ou services ;
- améliorer l'offre locative du territoire, notamment en matière de lots artisanaux ;
- faire disparaître une verrue paysagère avec l'enlèvement de la pré-station ;
- désimpermeabiliser et désartificialiser environ 600 m² de surface au sol.



Cette opération a débuté au printemps 2023 et s'est terminée au printemps 2024. Les 5 nouveaux locaux ont d'ores et déjà trouvé preneur et sont loués.

L'enveloppe prévisionnelle de dépenses pour cette opération (y compris honoraires, études préalables, etc.) qui était d'environ 450 000 € HT a été respectée. Ce projet favorable au maintien des emplois dans la vallée a bénéficié du soutien financier de la Région Grand Est et de l'État.





Un Tour de la Vallée permanent, un projet d'itinérance dans la Vallée de la Thur

Nous connaissons déjà le Tour de la Vallée de la Thur en 24 heures organisé depuis 48 ans par le Club Vosgien de la Vallée de Saint-Amarin (CVSA), un rendez-vous annuel estival très convoité par les marcheurs sportifs. À l'initiative du Club Vosgien et en coopération étroite avec le service tourisme de la Communauté de Communes, un projet de Tour de la Vallée de la Thur permanent est en préparation.

Faire de l'itinérance pédestre, c'est randonner plusieurs jours en changeant d'hébergement chaque soir. En plein essor depuis quelques années, ce mode de vacances actives permet de découvrir le patrimoine local et d'aller à la rencontre des habitants.

Ce projet de Tour de la Vallée de la Thur va étoffer l'offre touristique. Un parcours spécifique sera proposé pour une itinérance de deux, trois ou quatre jours, selon les possibilités de chacun.

L'idée d'un tracé permanent pour les marcheurs qui souhaitent réaliser un circuit pédestre sous forme d'étapes est un format à la carte idéal pour apprécier la beauté des montagnes vosgiennes !

Les bénéfices sont nombreux : ressource, découverte du territoire et du massif riche en biodiversité, sans oublier la découverte des plats régionaux. Entre forêts, lacs, crêtes et beaux paysages, il s'agira de bien s'équiper pour cette marche afin

de profiter pleinement de l'instant présent tout en respectant la nature qui vous accueille.

Le Tour de la Vallée de la Thur permanent sera opérationnel en 2024-2025.

Les acteurs du projet :



Col Attitude : Moosch – Col du Haag

Samedi 10 août
8h30 - 13h30



Unique dans les Hautes-Vosges d'Alsace, venez découvrir la Voie Verte du Haag !

Depuis Moosch, découvrez la route qui vous mènera au village pittoresque de Geishouse, niché à 700 m d'altitude.

Empruntez ensuite la voie verte (5,8 km) qui vous dirigera au sommet du Grand-Ballon. Une belle ascension dans un environnement boisé et verdoyant. La Voie Verte vous permettra, non sans effort, d'atteindre le col du Haag et de faire une pause gourmande à la ferme auberge éponyme ! Déjà bien connue des sportifs du territoire, elle est également empruntée par les cyclosportifs de L'Alsacienne cyclo.

À l'initiative d'Alsace Destination Tourisme et en partenariat avec le Massif des Vosges.

Points d'informations touristiques



Au vu de son succès en 2022 ainsi qu'en 2023, votre Office de Tourisme réitère ses points d'informations touristiques.

Nous serons donc à nouveau mobiles !

Vous aurez le plaisir de nous retrouver sur sites, chaque semaine,

en juillet et en août :

- À la Maison d'accueil du Markstein
- Au Lac de Kruth-Wildenstein
- Au parc de Wesserling



Des aides en faveur du Bâti Ancien

La Vallée de Saint-Amarin est un territoire au paysage exceptionnel grâce notamment à ses forêts, ses prairies, sa topographie et ses villages qui en font un lieu de vie remarquable.

Pour pouvoir maintenir cette qualité de vie, il est important d'entretenir ce patrimoine.

Pourtant, nous notons ces dernières années une dégradation du bâti ancien, identité de nos villages, à cause de rénovations manquées qui ne se limitent qu'à lutter contre les déperditions énergétiques, sans se soucier

de l'histoire de notre territoire.

Mais, il est possible de sauver notre patrimoine tout en rénovant énergétiquement le bâti ancien avec des techniques adaptées aux modes constructifs traditionnels.

De multiples aides financières existent et de nombreux professionnels du bâtiment se sont

saisis de la question. Néanmoins, il est souvent difficile de repérer les bonnes méthodes de rénovation et les interlocuteurs qualifiés. C'est pourquoi, la Communauté de Communes, la Fondation du Patrimoine et la Collectivité européenne d'Alsace s'engagent à sauvegarder le patrimoine bâti de notre territoire en proposant des aides financières complémentaires.

Nous vous proposons de les découvrir en vous accompagnant dans la

Soutiens aux projets	Appel à projets pour la rénovation énergétique globale du bâti ancien	Fond de Sauvegarde de la Maison Alsacienne	Labellisation par la Fondation du Patrimoine
Quel type de projet ?	La Communauté de Communes soutient un projet par an de rénovation énergétique du bâti ancien à hauteur de 10 000 €.	La CeA subventionne la rénovation extérieure du bâti ancien à hauteur de 20% plafonné à 40 000 €. Une aide complétée par une subvention de la Communauté de Communes et de la commune concernée.	Le label de la Fondation est accordé pour une durée de 5 ans, pour un programme de travaux spécifique à la restauration extérieure. Il permet une déduction du montant des travaux de ses revenus imposables et d'une aide financière de la Fondation du patrimoine. Les dépenses correspondant aux travaux peuvent être déduites du revenu global imposable pendant 3 ans. Possibilité aussi de mobiliser le mécénat d'entreprises ou les dons de particuliers en parallèle.
Qui peut en bénéficier ?	Propriétaire ou locataire d'un bâtiment construit avant 1950 et inscrit au Plan Local d'Urbanisme intercommunal en zone UAp ou pastillé d'un triangle.		Le label concerne les propriétaires privés, particuliers ou SCI (Société civile immobilière) d'un bâtiment ancien.
Vérifier votre zonage PLUi	https://ccvsa.fr/plui		-
Quand ?	Date limite des dépôts de candidature : 31 juillet 2024	2024 - 2026	Sans date limite
Pour candidater	Depuis le site internet de la CCVSA : www.ccvsa.fr	Pour candidater, une visite préalable de l'Architecte Conseil de la Communauté de Communes est obligatoire. Après la visite de l'Architecte Conseil, déposer votre dossier de candidature à partir de ce lien : www.alsace.eu	alsace@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org
Votre interlocuteur	CCVSA : Tél. 03 89 82 60 01 Mme Laura Kwiatkowski Architecte Conseil : l.kwiat@ccvsa.fr		Délégation Alsace de la Fondation du Patrimoine : Tél. 03 88 22 32 15



Création d'une station de production d'eau potable à Urbès

La commune d'Urbès dispose d'un captage d'eau quantitativement intéressant au niveau du tunnel d'Urbès. Ce captage est actuellement sous-exploité car ses eaux présentent une teneur en arsenic trop élevée.

Le réservoir d'Husseren permet d'assurer une dilution de ces eaux arséniées à partir de la ressource du forage de Fellingring. Il alimente principalement la commune de Husseren-Wesserling et pour partie les communes de Fellingring, Mitzach, Ranspach, Malmerspach, Saint-Amarin et Moosch via les interconnexions existantes. Cette ressource constitue la principale ressource du territoire.

Au niveau qualité, les eaux de ce captage présentent une très faible teneur en nitrates et ne relèvent aucune présence de pesticides ou de micropolluants particuliers.

En dehors de l'arsenic, il s'agit donc d'une eau de bonne qualité. Comme les autres ressources de la vallée, l'eau est très douce et peu chargée en minéraux donc susceptible, dans certaines conditions, de corroder les canalisations de par son agressivité.

Le territoire est régulièrement confronté à des pénuries d'eau, notamment depuis 2018, et il apparaît aujourd'hui indispensable de pouvoir utiliser cette ressource à sa pleine capacité.

Les travaux de création de la station de production d'eau potable débuteront cet été et ont plusieurs objectifs : sécuriser durablement l'approvisionnement en eau, mieux anticiper les crises et distribuer une eau à l'équilibre calco-carbonique.

Projet réalisé par HYDREA, PEDUZZI, TP KRAGEN, SCATP et OZE ARCHITECTURE avec IRH Ingénieur-Conseil

Coût prévisionnel du projet : 2 245 000 € HT

Avec le soutien financier de :

État : 131 031 €

Agence de l'eau Rhin-Meuse : 1 434 966 €

pour les travaux et 58 800 € pour les études

Région Grand Est : en cours d'instruction



➤ Travaux d'ampleur sur le réseau d'eau potable pour limiter les pertes

Des travaux de renouvellement d'une vingtaine de branchements ont démarré à Mollau en avril. Les travaux se poursuivront ensuite Grand rue et rue de la Gare à Husseren-Wesserling. Des travaux seront également réalisés à Saint-Amarin rue Fistelhaeuser en fin d'année avec le soutien financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Comme évoqué en détail dans le dernier numéro, l'objectif est de réduire les pertes d'eau sur les réseaux.

➤ Réhabilitation du réservoir de Fellingring Zone Basse et de station de reminéralisation

Au niveau du réservoir de Fellingring Zone Basse, les travaux consistent à reprendre l'étanchéité de la cuve et le génie civil, remplacer les conduites, la porte et les capots, poser des garde-corps et mettre en place un système de désinfection par rayonnements ultraviolets.

Au niveau de la station de traitement de reminéralisation, les travaux consistent à convertir la station de traitement existante en station de reminéralisation par calcaire terrestre avec injection de CO₂ et de soude et réhabiliter le bâtiment existant. Les travaux sont estimés à 960 970 € HT.

➤ Conséquences sur le prix de l'eau

Afin de financer ces travaux indispensables, le conseil communautaire a pris la décision d'augmenter la redevance eau de 0.5840 € HT par m³ à compter du 1^{er} janvier 2024. Pour la part CCVSA, le nouveau tarif est de 1.2322 € HT par m³.

Le tarif SAUR, lui, est révisé annuellement sur la base d'une formule prévue au contrat qui prend en compte notamment les coûts de l'énergie.





Des équipements rénovés !

➤ Lancement de la saison estivale 2024, au Centre aquatique de Wesserling

Le Centre aquatique de Wesserling, tel qu'on le connaît, vit ses derniers jours, non sans difficultés !

Comme d'habitude, la terrasse extérieure plein sud est accessible depuis les vacances de Printemps.

Pour la saison estivale, **du samedi 29 juin au dimanche 1^{er} septembre 2024, tous les jours de 10h à 19h, les bassins extérieurs seront ouverts au public**, tandis que les bassins intérieurs seront fermés.

Petite particularité pour cette dernière saison, les vestiaires « hiver » seront accessibles, ainsi que l'accès aux casiers pour vos effets personnels.

En cas de petite faim, O'tatouni burger sera présent dans le parc les jours de beau temps.

Venez profiter de ses derniers mois pour nager dans le mythique bassin de 50 m !



➤ Un nouveau gymnase au collège de Saint-Amarin pour la rentrée 2024 !

Les travaux du nouveau gymnase de Saint-Amarin se terminent. L'ancien gymnase fermera ses portes fin juin pour être démolé courant juillet et laisser la place à un terrain multisport et une cour végétalisée.

Le nouveau gymnase offre une superficie totale de 1 042 m². Il est doté d'une grande salle d'entraînement avec un mur d'escalade de 21m de long sur 9 m de haut. Les usagers pourront également y pratiquer, entre autres, le badminton, le basket, le volley-ball, le handball et le futsal. Des gradins permettent d'observer les sportifs. Le gymnase compte aussi un bureau pour les arbitres et professeurs d'EPS, 4 vestiaires avec douches, 2 vestiaires simples et 2 locaux matériels.



La capacité d'accueil est de 350 personnes (dont 19 maximum par vestiaires collectifs).

Les usagers pourront tester ce nouvel équipement dès la rentrée de septembre 2024 !

Nous souhaitons, à toutes et tous, de beaux exploits sportifs !

➤ Fermeture pour travaux du Centre aquatique de Wesserling

La réhabilitation et rénovation énergétique du Centre aquatique de Wesserling devient concrète !

Dès le 2 septembre 2024, l'équipement sera fermé pour laisser la place aux travaux.

Le Centre aquatique de Wesserling sera fermé du 2 septembre 2024 à février 2026.

Pour rappel, les objectifs de cette réhabilitation sont de traiter les impératifs réglementaires, de pérenniser le bâti, d'améliorer la fonctionnalité et l'attractivité de l'équipement.

La réhabilitation permettra un fonctionnement optimisé, une période d'ouverture plus grande à l'extérieur (du printemps jusqu'à l'automne par beau temps), des zones de circulations plus fluides, tout en gardant une belle vue sur le massif. Le Centre aquatique pourra accueillir 726 personnes en même temps lors d'une ouverture complète.

Les sportifs, comme les familles et les enfants de tout âge, trouveront très vite leur bonheur !



Des actions à foison !

➤ Actions parentalités

En partenariat avec le Réseau Local Parents 68 de Thann-Cernay, des actions parentalités sont organisées pour le deuxième semestre de l'année 2024.

- Octobre-Novembre 2024, 5 ateliers « SIGNE AVEC BÉBÉ »
- Courant de l'année 2024, atelier « CAFÉ PARENTS D'ADOS »

Une nouvelle action sera aussi mise en place au courant de l'année 2024, en partenariat avec l'école d'Husseren-Wesserling et l'école maternelle de Saint-Amarin. Des « Cafés des parents » seront proposés d'ici la fin de l'année dans chaque établissement scolaire.

Les parents sont invités à se retrouver, lors d'un temps convivial, pour échanger avec d'autres parents et des professionnels.

➤ Congés annuels du service Enfance

Les pôles Accueils Collectifs et Éducatifs de Mineurs et Multi-Accueil seront fermés du 9 inclus au 30 août 2024. Le Relais Petite Enfance sera fermé du 12 au 27 août.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

- Accueils Collectifs Éducatifs de Mineurs (service périscolaire) : au 03.89.75.95.71
- Multi-Accueil : 03.67.13.04.25
- Relais Petite Enfance : 03.89.39.14.62

➤ Activités pour l'été 2024

Du 8 juillet au 8 août, un centre de loisirs est proposé pour les enfants de 3-12 ans au CAP de Saint-Amarin, aux horaires suivants : 7h45 à 18h00.

Le temps d'accueil du matin est prévu jusqu'à 9h00.

Le programme est diffusé sur l'espace citoyen des familles et sur la page Facebook de la CCVSA. Il est aussi affiché au CAP de Saint-Amarin.

➤ Des places disponibles pour la rentrée

Pour les familles souhaitant inscrire leur enfant de 0 à 3 ans, le Multi-Accueil « **Les Petites Bout' Thur** » de Husseren-Wesserling disposent encore de places disponibles.

Pour celles qui souhaitent un mode d'accueil plus individuel pour leur enfant, le Relais Petite Enfance de Saint-Amarin peut les aider dans leur recherche d'une assistante maternelle.

Micro folies

Depuis le mercredi 20 mars 2024, la micro folies de la Vallée de Saint-Amarin a ouvert ses portes sur notre territoire. Mais au fait, qu'est-ce qu'une micro folies ?

C'est un espace culturel numérique créé par le Ministère de la Culture qui propose une expérience immersive et interactive dans l'Art et la Culture.

Ce musée numérique permet de découvrir des trésors culturels des grandes institutions nationales (Centre Pompidou, le Louvre, Château de Versailles...). Il s'enrichit chaque année de 3 à 4 nouvelles collections composées en moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre.

Des tablettes permettent d'interagir et de jouer avec les œuvres : puzzles, casse-tête, coloriages, jeux d'observation, etc.



Toute la famille pourra s'y amuser tout en écoutant les informations du maître-conférencier.

La micro folie est située au Cap de Saint-Amarin (Place des Diables Bleus, rue de la Gare) dans la salle des Majorettes, au sous-sol. L'entrée est la même que pour le périscolaire.

Tatiana Ringenbach, médiatrice culturelle, vous accueillera tous les mercredis (sauf durant les congés scolaires) de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'entrée y est gratuite et sans inscription.

A compter de septembre 2024, des créneaux dédiés aux scolaires seront proposés.

> Voie Verte – Les bons comportements

Notre territoire est traversé par une Voie Verte avec des portions en site propre interdites aux véhicules motorisés, sauf pour les véhicules agricoles autorisés sur certains tronçons. Piétons, cyclistes et agriculteurs partagent ces espaces, alors rappelons-nous de rester attentifs et respectueux les uns envers les autres. Pour garantir une expérience agréable et sûre pour chacun, il est essentiel de respecter quelques règles simples.

Piétons, veuillez marcher sur le côté droit de la voie, en laissant suffisamment de place pour les cyclistes qui vous dépassent, ainsi qu'en tenant votre chien en laisse.

Cyclistes, faites preuve de courtoisie en annonçant votre présence avec un avertisseur sonore et en doublant prudemment les piétons.

Conducteurs, lorsque vous empruntez ces voies partagées, ralentissez.

Ensemble, nous pouvons faire de cette voie verte un espace sûr et agréable pour tous.

Bonne promenade à tous !

> Appel à projets. Une seconde vie pour les bennes de tri

Le surcyclage (en anglais Upcycling), c'est l'art de fabriquer un nouvel objet à partir d'un vieux, sans passer par le démantèlement. Avec le passage à la collecte en porte à porte des recyclables, les bennes de tri jaunes et bleues sont vouées à disparaître. Pourtant, certaines sont encore en bon état.

Alors plutôt que de les envoyer au rebut, pourquoi ne pas leur offrir une seconde vie sur le territoire ?

C'est pourquoi, la Communauté de Communes lance un appel à projets pour la récupération et la transformation de ses bennes bois : abri à vélo, poulailler, boîte à livres, etc.

Écrivez-nous sur ecocitoyennete@ccvsa.fr ou par courrier pour nous présenter votre projet de surcyclage : une description de votre projet en quelques lignes. Accompagnez votre description d'une esquisse ou d'un schéma ainsi que vos coordonnées. Nous sélectionnerons les meilleurs projets et recontacterons leurs inventeurs pour leur octroyer gratuitement une benne de tri. Attention, les frais de déplacement depuis notre lieu de stockage seront à votre charge.

En contrepartie vous vous engagez à nous partager vos réalisations pour que nous puissions les valoriser dans nos différents médias. À vos outils !

Une benne pèse environ 100 kg

> Entretien des installations d'assainissement non collectif

Un entretien régulier est nécessaire afin de maintenir votre installation en bon état de fonctionnement le plus longtemps possible.

Pour cela, nous vous conseillons de maintenir les ouvrages accessibles, de vérifier le bon écoulement régulièrement, de ne pas réaliser de plantation à moins de 3 mètres des installations et de nettoyer régulièrement les filtres. La vidange doit obligatoirement être effectuée par un vidangeur agréé (liste disponible sur notre site internet) à une périodicité qui dépend du taux d'occupation de la maison. Le justificatif de la vidange vous sera demandé à chaque contrôle de l'installation.



> Réseaux sociaux

Ne perdez rien des informations de votre collectivité et de votre territoire, en vous abonnant à nos différents réseaux sociaux !

 Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

 ccvsa68550

 sur notre chaîne Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin

ccvsa.fr

Application IntraMuros, téléchargeable gratuitement depuis votre smartphone.